FORFAIT FORMATION Permis A1

Tarif en vigueur du 01/01/2019 au 31/12/2019

Vous devez avoir au moins 16 ans. Si vous êtes né après 1987 et que c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez, vous devez être titulaire de l'**attestation de recensement .**

►Coût du forfait sans code : 798 € (au lieu de 1111 €)

Frais de constitution du dossier : 100 €
Comprenant : documents administratifs (bordereaux d'inscription et d'examens), livret d'apprentissage, fiche de suivi de formation pour l'auto-école, le mémo vérification du véhicule, les contrats de formation

Evaluation de départ : 45 €
En fonction des connaissances de l'élève, l'évaluation nous permet de déterminer la quantité d'heures nécessaires pour la formation.

Heure de formation pratique : minimum 840 €
Minimum de 20h obligatoires, leçons expérimentales avec le véhicule suivant le REMC. Les 20h se décomposent en 8 heures minimum sur piste et 12h minimum en circulation par radio guidage.

Examen de Plateau : 63 €
Coût de l'accompagnement à l'examen plateau ***(frais à renouveler à chaque présentation en cas d'échec).***

Examen de Circulation : 63 €
Coût de l'accompagnement à l'examen pratique de circulation ***(frais à renouveler à chaque présentation en cas d'échec).***

►Coût du forfait avec code : 1 096 € (Au lieu de 1436 €)

Idem au forfait ci-dessus plus formation théorique

Forfait Théorique : 260.00 €
Forfait illimité en nombre de cours et de test sur les différents bureaux, accès Pack web (pendant 6 mois)

Accompagnement examen code : 65 €
Coût de l'accompagnement à l'inscription et à l'examen ***(frais à renouveler à chaque présentation en cas d'échec).***

► Constitution du dossier, nous fournir :

- 2 photos d'identités (normes ANTS avec signature intégrée, E-photo)
  La carte d'identité ou du passeport (en cours de validité)
- La carte d'identité du parent signataire de la demande pour élève mineur et/ ou de l'hébergeant
  L'ASSR et l'attestation de recensement si – de 18 ans et si plus de 18 ans JAPD
  Une facture de moins de trois mois (eau, électricité ou téléphone)
- Le permis de conduire, si la personne est titulaire du permis AM ou moto

► Modalité de règlement (sauf prêt à 1 €)

- **395 €** à régler le jour de l'inscription
- **395 €** à régler au moment de fixer les rendez-vous des 10 premières heures de conduite
- **395 €** à régler au moment de fixer les rendez-vous des 10 heures de conduite suivantes Les heures de conduites supplémentaires au moment de la prise de rendez-vous
- **42 €** à régler à la réservation de l'examen pratique

Toutes leçons de conduite non décommandées 48 heures à l'avance seront considérées comme dues et facturées. Pensez à votre équipement pour l'évaluation et la formation

L'auto-école peut effectuer la demande de titre définitif (cerfa 06) pour un supplément de 30.00€.

► Nous consulter pour le financement avec le crédit 0% : permis à 1€ / jour

La direction demande le règlement de toutes les prestations dues avant la remise des documents attestant votre fin de formation.

Bureau principal :

25 rue des Charmes
79000 BESSINES
Tél : 05.49.28.36.58 Ptb 06.32.52.42.97
Mail : contact@chataigner-formations.fr

Bureau Prahecq

Espace Gazeau 20 route de Niort
79230 PRAHECQ
Tél : 05.49.26.49.59
www.chataigner-formations.fr

Cours de code / test

Lundi au Vendredi de 14h à 19h
Samedi de 10h à 12h

Cours de code / test

Mardi, Jeudi et Samedi de 10h à12h
Mercredi 18h à 20h

° Agrément : E 16 079 0004 0 / SIRET 823 402 508